



Centre de gestion du Jura
Fonction Publique Territoriale

**PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES
POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE GESTION DU JURA
SCRUTIN DU 23 OCTOBRE 2020**

OBJET DU SCRUTIN : Élection des représentants des communes - 2020

Le vingt-trois octobre deux mil vingt, à 10h s'est réunie la commission départementale, instituée par arrêté des 27 août et 14 octobre 2020 du Président du Centre de Gestion du Jura dans les conditions prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

- Présidente : Françoise VESPA
- Secrétaire : Laetitia GUYON
- Représentants des LISTES :
Liste Clément PERNOT. : aucun

A 10 heures, la Présidente a déclaré le scrutin ouvert.

La commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a procédé au recensement des votes par correspondance dans les conditions prévues à l'article 12 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre d'enveloppes
- parvenues au bureau central de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin.....	0
- ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement.....	1
- parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur.....	0
- comprenant plusieurs enveloppes intérieures.....	0
- autres cas de nullité.....	1

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

- nombre d'électeurs inscrits dans le département : 392
- nombre d'enveloppes reçues au centre de gestion : 265
- nombre d'enveloppes émargées : 263

Puis, il a procédé au dépouillement des votes.

Ont été dénombrés :



Centre de Gestion du Jura - 3 rue Victor Bérard - CS 50086 - 39303 CHAMPAGNOLE Cedex

Tél : 03 84 53 06 39 - Fax : 03 84 52 38 44 - www.cdgjura.fr

Toute correspondance est à adresser impersonnellement à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la FPT

- Nombre d'enveloppes dans l'urne : 1121
- Nombre de Bulletins nuls : 21
- Nombre de Bulletins blancs : 19
- **Nombre de suffrages valablement exprimés : 1081**

Nombre de voix obtenues par chacune des listes en présence :

Titre de la liste	Nombre de voix obtenues
- Liste Clément PERNOT	1081

Attribution des sièges :

La commission départementale détermine le quotient électoral en divisant le nombre de suffrages valablement exprimés par le nombre de représentants titulaires des communes à élire au conseil d'administration.

La Liste Clément PERNOT a obtenu la totalité des suffrages exprimés soit 1081.

Sont déclarés élus sur les sièges ainsi obtenus pour le collège représentants des établissements publics locaux :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 LAROCHE Jacqueline - adjointe - HAUTS DE BIENNE	1 CAMELIN Christian-conseiller municipal-HAUTS DE BIENNE
2 STEYAERT Franck - maire - THOIRIA	2 MOREL BAILLY Hélène-maire-CLAIRVAUX LES LACS
3 FERNOUX COUTENET Gérard - maire- ROCHEFORT SUR NENON	3 LESEUR Francis - maire - LAMOURA
4 MAUGAIN Christiane – maire - PERRIGNY	4 MARTIN Chantal – maire- ARDON
5 LAMBERT Véronique – adjointe - POLIGNY	5 CAMBRAY Eve-conseillère municipale-BOURG DE SIROD
6 GAUTHIER PACOUD Sandrine – maire - MESNOIS	6 GROS FUAND Florence- maire- POIDS DE FIOLE
7 HOFFMANN Maurice - maire - VILLERS ROBERT	7 LEREU LAVRY Axelle-maire-GENDREY
8 DUCHENE Gérard – adjoint – SAINT CLAUDE	8 BERNARD Alain – adjoint - SAINT CLAUDE
9 CHOULOT Alain – adjoint- SAINT LOTHAIN	9 ROUGET Joel - adjoint - EQUEVILLON
10 DEPIERRE Valérie – maire - ARBOIS	10 MAIRE Patrice – maire - MONTROND
11 MOREAU Genevieve – maire – FONCINE LE HAUT	11 HAHLEN Sandra – maire - MOUCHARD
12 QOCHIH Zora – adjointe - CHILLY LE VIGNOBLE	12 AUGER Yvan-maire-NANCHEZ
13 CALLEGHER Aline-adjointe-TAUAUX	13 HUGON Rémi – maire - MONTIGNY SUR L'AIN
14 CHOPIN Régis-maire-ORCHAMPS	14 JOBELIN Annie – maire - CHEMIN
15 NOIR Christian- adjoint- HAUTEROCHÉ	15 CORDIER Etienne-maire-PETIT NOIR
16 BAILLY Arielle – conseillère municipale - CHAMPAGNOLE	16 FLAMENT Daniel-maire-MORBIER
17 CHAUVIN Dominique- maire- NOZÉROY	17 PASSOT Philippe – maire – LAVANS LES ST CLAUDE

Observations et réclamations :

.....
.....
.....
.....

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 23 octobre 2020 est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote.


**La Présidente,
Françoise VESPA**


**La Secrétaire,
Laetitia GUYON**

**Les représentants de la commission départementale
de recensement et de dépouillement des votes**

**Gérard FERNOUX COUTENET,
Président du SIVOS ROCHEFORT SUR
NENON**



**Christiane MAUGAIN
Maire de PERRIGNY**



**Jacqueline LAROCHE,
Adjointe à la Commune des HAUTS DE
BIENNE**



**Le représentant désigné par le Préfet
C. DEBEAUNE**



